

Créteil, le 15 novembre 2021

Le délégué académique à l'éducation  
artistique et à l'action culturelle

A  
Mesdames, Messieurs les D.A.A.C.

**Objet : PhotoFocus - dispositif proposé par l'académie de Créteil et ouvert à toutes les académies**

**Rectorat**

Délégation académique à  
l'éducation artistique et à l'action  
culturelle

Affaire suivie par  
Sylvain BORY

Téléphone  
01-57-02-66-68  
Fax  
01-57-02-66-70  
Mél  
Sylvain-Francoi.Bory  
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

La Daac du rectorat de Créteil organise, chaque année, un concours photo ouvert aux écoles, collèges et lycées de toutes les académies et du réseau des lycées français de l'étranger.

La Bibliothèque nationale de France, le Jeu de Paume, la Maison de la photographie Robert Doisneau, le Lavoir numérique, la Maison européenne de la Photographie et le Clémi Créteil en sont partenaires.

Cette année, pour la 19<sup>e</sup> édition, le thème choisi est « **Images composites** ».

Une plateforme de ressources est proposée aux enseignants et responsables afin qu'ils se saisissent de cette proposition dans le cadre d'une éducation à l'image et à l'histoire de la photographie. Les informations et le dossier rédigé par le conseiller arts visuels sont sur le site de la Daac de Créteil : <http://daac.ac-creteil.fr/Lancement-de-la-19e-edition-de-PhotoFocus>

Pour accéder à la plateforme de ressources et au dossier illustré : <https://sylvainbory.netboard.me/photofocus20212/>

Chaque classe participante envoie une ou deux photographies accompagnées d'un texte d'intention comprenant une présentation de la photographie choisie et de la démarche. Le professeur résume également son projet pédagogique.

Les inscriptions se font en ligne jusqu'au 19 janvier 2022, l'envoi des documents jusqu'au 20 avril 2022.

Le jury recevra les classes lauréates le mercredi 8 juin 2022 à 14 h dans un lieu partenaire.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement



Jean-Jacques PAYSANT